

**MÉRIGNAC S'ENGAGE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE  
CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES  
LE 25 NOVEMBRE, A LA MAISON DES FEMMES**

Pour la journée du 25 novembre la ville de Mérignac, engagée depuis de nombreuses années contre les violences faites aux femmes, organise plusieurs temps forts pour sensibiliser les habitants. La matinée se déroulera à la Maison des femmes, lieu d'accueil, d'orientation et d'informations pour toutes les victimes de violence, en présence de Marie Récalde (Conseillère municipale, Députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Gironde) et de Samira El Khadir (Conseillère municipale déléguée à la vie scolaire et périscolaire, égalité femmes/ hommes). L'après-midi se poursuivra par une distribution de violentomètres, d'un café philo et d'un ciné -débat à la Maison des associations.

**La Maison des femmes : un lieu sécurisé d'écoute, d'orientation et d'accompagnement**

La Maison des femmes a ouvert ses portes le 25 novembre 2023 dans un espace dédié au sein de la Maison des associations (55 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny). Ce lieu ressource sécurisé par une caméra de surveillance a pour objectif de favoriser l'autonomie et la capacité d'agir des femmes victimes de violences tout en leur facilitant l'accès aux droits. Comme le souligne Marie Récalde : « *La Maison des femmes est l'incarnation de notre détermination et de notre volonté politique. Elle a été créée pour mettre à l'abri les victimes ; mais aussi pour leur apporter une aide efficace, bienveillante et personnalisée* »

Aménagée pour l'accueil, l'écoute, l'orientation et un accompagnement sur le long terme, ce lieu dispose d'un point justice pour accompagner les victimes dans leurs démarches judiciaires ainsi que des permanences d'avocats, du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), du Prado, d'une psychologue et de travailleurs sociaux qui apportent un accompagnement psychologique et social adapté au rythme et aux besoins de chacune pour permettre à ces femmes de reprendre confiance en elle et de se reconstruire.

**Chiffres clés depuis l'ouverture  
en novembre 2023**

- ✓ Plus de **100 personnes rencontrées**
- ✓ **98 % de femmes**
- ✓ **50%** sont des Mérignacais
- ✓ **Plus de 100 entretiens** avec le Prado et le CIDFF

A noter que dans la continuité de cet engagement, Marie Récalde a lancé le 25 novembre 2022 le dispositif « Demandez Angela », qui vise à créer un réseau sûr et solidaire de lieux (bar, restaurants, commerces...) ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui subissent une situation de harcèlement. Ce dispositif regroupe aujourd'hui **90 commerçants** répartis sur les 10 quartiers de la commune.

**Programme du 25 novembre**

- **9h à 12h : Portes Ouvertes de la Maison des femmes à la Maison des associations en présence de l'ensemble des partenaires**

Cette matinée sera ouverte par Marie Récalde en présence des élus, des institutions (CCAS, MDS), et des associations (PRADO, CIDFF) impliqués dans la Maison des femmes. Après le bilan de cette première année de fonctionnement seront évoquées les perspectives de développement de ce lieu. Le reste de la matinée permettra aux personnes présentes d'aller à la rencontre des différents partenaires pour mieux connaître les démarches et le type d'accompagnement.

- **13h** : départ en Rosalie depuis la Maison des femmes pour la distribution de violentomètres aux Mérignacais en centre-ville (comme effectué le 8 mars). En lien avec le réseau « Demandez Angela » et l'association Léon à Vélo
- **15h** : café Philo sur la thématique des violences systémiques faites aux femmes dans le monde avec l'association Léo pour le Monde à la Maison des associations
- **18h** : diffusion et échanges autour du film *Paroles de Femmes*, dans la salle de conférence de la MDA

La Médiathèque Michel Sainte-Marie présentera toute la journée des ouvrages nationaux et internationaux concernant les violences faites aux femmes.

Et pour accompagner au mieux les personnes victimes de violences, **la Ville a mis en place des formations pour les agents municipaux notamment ceux de la police municipale**. Ces ateliers thématiques et animés par des professionnels (CIDFF, CAUVA, psychologue CNFPT, police nationale) permettent aux agents de mieux accompagner les victimes pour notamment déposer plainte (accompagnement pour obtenir le certificat médical), pour faire le lien avec la police nationale, entendre les signaux faibles, recueillir la parole etc.

### **Infos pratiques Maison des femmes**

Adresse : 55 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, au sein de la maison des associations

Coordonnées : 05 56 55 66 25 - maison.des.femmes@merignac.com

Permanences : Centre communal d'action sociale (CCAS), Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Gironde (CIDFF), Prado, Maison des solidarités du département de la Gironde.

Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

### **Contact presse :**

Elyse Perusseau – [e.perusseau@merignac.com](mailto:e.perusseau@merignac.com) – 07 61 61 37 95